

3. Cinquante-cinq employés du groupe 2 a), 3 du groupe 2 b) et 3 du groupe 2 c) travaillaient en Colombie-Britannique.

4. On prévoit qu'au plus 25 nominations seront faites cette année par suite du concours 64-758 de la Commission du service civil pour le poste de spécialiste en développement de la communauté.

5. Des nominations précitées, 4 seront faites pour la Colombie-Britannique et le Yukon qui forment une région administrative.

I.-P.-É.—TRAVAUX D'HIVER

Question n° 1666—M. Mullally:

1. Combien de projets ont été approuvés dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard en vertu du programme d'encouragement aux travaux d'hiver pour 1963-1964?

2. Combien de municipalités ont participé à ces projets?

3. Quel a été le nombre total d'heures-homme requis pour tous ces projets?

4. Quel a été le montant total de la contribution du gouvernement fédéral au coût de la main-d'œuvre pour les projets approuvés?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): 1. Quatre-vingt-trois projets ont été approuvés dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard en vertu du programme d'encouragement aux travaux d'hiver pour 1963-1964.

2. Vingt municipalités et vingt-trois localités non organisées ont participé à ces projets.

3. Environ 289,424 heures-homme ont été requises pour ces travaux.

4. La contribution globale du gouvernement fédéral au coût de la main-d'œuvre s'élève à \$280,000.

PRIME SUR LE PORC DE CATÉGORIE «B»

Question n° 1679—M. Choquette:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer une prime de \$1 sur le porc de catégorie «B»?

2. Comment en coûterait-il au trésor public si une telle prime était instituée?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): 1. Non.

2. En se fondant sur la moyenne des porcs abattus, classés au Canada au cours des cinq dernières années et répondant aux exigences de la catégorie «B», on estime que le paiement d'une prime de \$1 sur chaque porc de la catégorie «B» coûterait environ \$3,205,000 par année.

RIDING MOUNTAIN—PORT DE PLAISANCE

Question n° 1681—L'hon. Dinsdale:

Le récent congédiement de quatorze employés du parc national de Riding Mountain signifie-t-il que le gouvernement a décidé de ne pas construire le poste d'accostage qui s'impose à cet endroit? Sinon, quand entreprendra-t-on la réalisation de ce projet qui avait été prévu pour l'an dernier?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Non. On n'a pas encore dressé le plan de construction d'un petit port dans le parc national de Riding Mountain.

*COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Question n° 1688—M. Harley:

Quelles mesures le gouvernement adoptera-t-il en vue de donner suite aux recommandations du comité spécial d'enquête sur les aliments et drogues relativement à l'institution d'un comité d'enquête interdépartemental sur les antiparasitaires?

M. B. S. Beer (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Conformément à la recommandation du comité spécial sur les aliments et drogues, un comité interministériel composé de représentants des ministères de l'Agriculture, de la Santé nationale et du Bien-être social, des Pêcheries, des Forêts, du Nord canadien et des Ressources nationales, de la Défense, et du Conseil national de recherches, a été établi pour examiner en général l'utilisation et les effets des produits antiparasitaires. Le comité, placé sous la présidence du sous-ministre adjoint (recherches), ministère de l'Agriculture, fera rapport au ministre de l'Agriculture.

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la motion n° 155 est recevable, sous la réserve habituelle concernant le consentement de la province. Je demande que la motion n° 134 soit réservée.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à adopter cette motion?

Des voix: D'accord!

SASKATCHEWAN—OFFRE D'EMPLOI AUX ASSISTÉS

Question n° 155—M. Douglas:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministre du Bien-être social du gouvernement de la Saskatchewan et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la proposition faite par le ministre du Bien-être social en vue d'offrir du travail à ceux qui reçoivent une aide sociale.

(La motion est adoptée.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA SITUATION À CHYPRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le secrétaire